L'ABE[illegible]LE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE [illegible] JOURS PAR
JÉRÔME [illegible]

MERCREDI MATIN, [illegible]BRE 1832.

TICKET RÉP[illegible]N.
POUR PRÉS[illegible]
ANDREW J[illegible]SON,
DU TENNE[illegible]
POUR VICE-PRÉ[illegible]
MARTIN VA[illegible]REN,
DE NEW-YO[illegible]VE.

ELECTEURS DE LA [illegible]SIDENT.
POUR LE PRÉSIDENT ET LE [illegible]
[illegible]er District, J. B. B[illegible]T,
[illegible]d District, THOMAS [illegible]RY,
[illegible]ème District, TRASIMO[illegible]ON,
[illegible]ième District, ALEX. M[illegible]
[illegible]ième District, GENL. WAL. H. OVERTON.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 17 octobre.

[illegible] lecteurs *ont* appris le naufrage du navire la [illegible], venant de Bordeaux. Les 34 passagers qui [illegible] à bord se sont sauvés dans un état de dénu[illegible]mplet, et qui en a privé quelques-uns des mo[illegible] existence.

[illegible] *croyons* faire à nos concitoyens un appel, qui [illegible] *des*ho en invitant tous les amis de l'humani[illegible] réunir, vendredi prochain, à 6 heures du soir, [illegible]rse de Hewlett, pour aviser aux moyens de ve[illegible]secours de ceux de ces infortunés qui n'ont plus [illegible] *sous*que dans la sympathie de leurs sembla[illegible]

[illegible] prévenu qu'il circule des billets de [illegible] contrefaits, de la Banque de Cité. [illegible]efiteurs se sont servis des billets de cin[illegible] de la dite Banque, qu'ils ont essayé de transfor[illegible] billets de vingt. On les reconnaît f cilement [illegible]ignette au centre qui est exactement celle des [illegible] cinq piastres.

[illegible]apitaine HOLLY, arrivé ici de Pascagoula, au[illegible] se rendant de Beloxi à la Passe à Christian, [illegible]ut un canot à terre, ayant deux mâts, dans le[illegible] trouvait un homme, qui s'est enfui aussitôt, [illegible] il a reconnu pour être le fameux *Paddy Stott*. [illegible]aine Holly a pris possession du *canot*, qui se [illegible] chargé de malles, effets, &c et l'a conduit à la [illegible] Louis, où il a trouvé le propriétaire de ces [illegible]

[illegible]uple américain veut-il encore voir remettre au [illegible] l'élection du président? c'est dans ce but que [illegible]istes de New-York et de la Pennsylvanie se [illegible]rse de Henry Clay persévéreront ils à soute[illegible]andidat qui ne s'appuie que sur le congrès, et [illegible]river à son but par cette voie, a poussé ses amis [illegible] *à un parti* fanatique qui menace de proscrip[illegible] ceux qui ne partagent par leur croyance? Cela [illegible]ssible.

[illegible]rti anti-maçonique, est-il politique, religieux [illegible]que? S'il est politique, quels sont ses princi[illegible] il est religieux, quelle est sa croyance? s'il est [illegible], quelles sont ses vues? Les assemblées de [illegible] répondent à ces questions: leur but est d'ex[illegible] la maçonnerie. Bat louable et vraiment poli [illegible]ui peut refuser de se *croiser* contre la maçon[illegible]

[illegible]éclarent en outre qu'ils ne soutiendront aucun [illegible] à aucune place, s'il ne promet de voter avec [illegible]laise à Dieu que nous ne voyons pas surgir de [illegible]ripes sur cette terre de liberté et de tolerance, [illegible] verrions revivre parmi nous les excès des siè[illegible]norance et de fanatisme!

[illegible] *Correspondance particulière de l'Abeille.*]

[illegible]E SITUATION ACTUELLE ET DE NOTRE AVENIR.

LETTRE X.

[illegible]mourrez flat ami, M. le président Biddle.

I think there be six Richmonds in the field;
Five have I slain to day instead of him.

LE ROI RICHARD III.

[illegible]ennemis semblent pâlir comme les marin[illegible] dans un climat chaud et humide. Je croyais [illegible]clairci leurs rangs et les avoir mis hors de com[illegible]nais nous sommes comme Richard à la bataille [illegible]w rth; un nouvel ennemi s'élance contre nous, [illegible]outable qu'aucun de ceux que nous avons per[illegible] nous faut jouer encore de la lance et du bou[illegible] sous ne lutons pas pour une ombre.

[illegible]cusation et l'accusateur du 19 du mois dernier [illegible] par dessus tout la trahison et la malice. Il m[illegible]es pages même de nos livres et de nos rapports. [illegible]rque contre nous au nat de chefs qu'il y en a [illegible]ne accusation ordinaire de libelle, de falsification, [illegible] vol de monton.—Pourisse le coquin! mais il [illegible]ra patients, si ton nous pardonne la partie.

[illegible]arlet accusateur informe le secrétaire de la trés[illegible], notre censeur *ex officio*:

Que des 70 millions prêtés par nous, 35 millions [illegible]ment des 10 millions de dépôts publics, des 7 [illegible]s de dépôts paticuliers et des billets mis par [illegible] circulation.

[illegible]n'est l'affaire à personne que de nous ou de [illegible]ui ont déposé d'argent, et que l'accusateur [illegible]it irriter. Il est vrai que nos dettes ne doivent [illegible]céder nos dépôts le plus de 35,000,000. Vous [illegible] n'avons-nous pas assez de d'ingénuité pour [illegible] en évidence des propriétés, des comptes, des [illegible] delà du complément voulu par la charte? En [illegible]la loi nous impose à titre de peine, un intérêt [illegible] de 12 pour cent sur la valeur des effets ou dé[illegible]non payés ou restitués en espèces. Cela nous [illegible] l'option, ou de payer les effets, ou d'encourir le [illegible] intérêt, en cas de refus. Prix et peine sont [illegible] chose. Accorder une licence à une maison de [illegible] une maison de débauche, ou tout autre semblan[illegible]est sanctionner le vice moyennant de l'argent, [illegible]ons de cela. Voyez ce que c'est que d'être un [illegible]d législateur comme moi!

[illegible]. Que, attendu que les dissipateurs ne pourront [illegible]yer le revenu en octobre et en janvier, et que la [illegible]rie sera deshonorée en son impossibilité de liqui[illegible] paiemens de la dette publique, M. M'cLane [illegible]t dorénavant employer les banques des états dans [illegible]atre plus grandes villes commerciales, pour per[illegible] les revenus trimestriels, les dépôts et payer les [illegible]du trésor: parce que ces banques des états faci[illegible]ent les négocians lui ont des billets à payer. [illegible]ets ce sot poman de voyage du général Cadwal[illegible] employé soi-disant à Angleterre pour *contracter* [illegible]*prunt!* Un homme peut aller en Angleterre ou en [illegible]e pour sa santé, pour satisfaire sa curiosité, pour [illegible]nstruction, pour voir des antiquités, ou par pur [illegible] des voyages. Mais le vieux Rothschild, Ba[illegible] Hope et Cie. peuvent nous être utiles. Nous de[illegible], ces entre nous, les représenter comme nos [illegible] prenez garde à cela—dans des temps tels [illegible]me société aux l'*âne de Philippes*—char[illegible]erait pas une di-grace.)

[illegible] à cet empresse que la banque qui a es[illegible]gement pour pays, mérite la reconnais[illegible] du peuple pour l'avoir endetté. Cet infâme es[illegible]oit savoir que nous connaissons trop bien l'alchi[illegible]ur arrêter nos paiemens à cause de quelques [illegible]s. La moitié de la somme est déjà remise en [illegible] des branches; [illegible] besoin, vous pou[illegible]ner un plein [illegible] de les chis[illegible]mmer [illegible]

liquider la dette publique; pour laquelle, contrairement aux estimations et aux rapports de M. M'cLane, le revenu serait insuffisant.

Ce poste dégoutant est trompetté pour irriter le secrétaire contre notre président, sous prétexte d'un manque de respect et de confiance. Je vois dans cette révélation le pied fourchu d'un diabolique rival. Il vous faut y répondre par une dédaigneuse dénégation. Une rage feinte, contre une fausse inculpation, en évite souvent une coupe de bien fondées; parce qu'un homme modéré s'aime pas à irriter le lion sans raison. Vous l'avez jamais pu permettre à votre langue de dire que le gouvernement, sans posséder les moyens de réaliser cette promesse, avait donné avis qu'il paierait certaines sommes. Mais quand cela eût été vrai, où aurait été le mal? Tous les gouvernemens empruntent. Louis Philippe, jésuitique roi *des François*, ce vient de contracter un nouvel emprunt de 150,000,000 fr., pour prolonger sa domination sur la nation la plus civilisée et la plus susceptible de l'Europe. Précédemment, après les TROIS JOURNÉES, il avait emprunté le masque de la dissimulation pour tromper le peuple. Le langage de déception qu'il emploie n'est pas emprunté; c'est son bien patrimonial, héritage transmis de longue main par sa famille, avec les portraits de ses ayeux et leur ameublement.

L'autocrate de toutes les Russies, le massif empereur d'Autriche, et les petits roitelets qui les environnent, empruntent des ducats au *baron* Rothschild, courtier juif marron, (aujourd'hui le plus grand potentat d'entre eux tous,) pour toutes leurs croisades contre l'humanité. Le cabinet anglais a emprunté aussi long-temps que les prêteurs d'argent en ont eu à prêter. Emprunter, donc, c'est seulement être à la mode. "Plus la dépense est grande, plus il y a d'honneur."

4°. Cette révélation a trait au compte relatif aux saisons de banque, à l'*égard duquel on nous reproche* des entrées fictives, si non de fausses dates, pour ouvrir d'autres transactions. Je pense que vous pouvez combattre cette batterie et même la réduire au silence. Je dois en remettre la réfutation à un autre jour, afin de prendre quelque repos après ma maladie récente, qui a failli m'envoyer à la vallée de Josaphat. J'ai là-dessus un projet incomparable, aussi bien que sur le curieux pamphlet sur L'ARGENT, que m'a envoyé votre imprimeur. Bientôt, je m'occuperai de cela.

Vous me rendrez la justice de dire que j'ai toujours été pour les édifices simples et à bon marché. "Les édifices," ai-je dit une fois dans un discours en comité, "sont comme les vêtemens. La simplicité, pour les uns et les autres, est la perfection de l'élégance. L'élégant abattu, le petit-maître, le damoiseau paré, ont recours aux ornemens et aux fausses couleurs; mais la santé native, le bon goût et la beauté, rejettent tous ces ornemens de courtisanne. Les châteaux en Espagne coûtent peu à construire, et se rebâtissent facilement; ils ne retombent sur personne que sur la tête de ceux *qui les font*."—Il faut que j'en reste à mon exorde—jusqu'à ma prochaine. Q.

13 octobre.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 31 juillet.

Les journaux de Vienne apportent enfin la nouvelle fatale et depuis trop long-temps prévue: LE JEUNE NAPOLEON N'EST PLUS!

Quand Napoléon lui-même expira sur le rocher de Sainte-Hélène, on fut long-temps à se persuader qu'il ne restait plus rien du grand législateur et du grand capitaine. Une si merveilleuse destinée ne pouvait pas se terminer comme celle d'un simple mortel. On eût dit qu'à l'homme qui avait tant fait il devait rester quelque chose à faire, quelque grand et mystérieux décret de la Providence à accomplir avant de mourir.

Ce que la France a cru long-temps du père, elle le croyait du fils. Il sera pénible et difficile encore de ployer nos imaginations à la triste conviction de nos esprits. Car pourquoi naissait il? Pourquoi la réputation si tardive de Joséphine, et ces merveilles d'Essling, de Wagram, du Danube, qui payèrent de tant de sang français l'alliance d'une archi-duchesse autrichienne? Et puis cette prompte et heureuse naissance au milieu des prospérites inouïes de 1811! Ce grand titre de roi de Rome, si bien choisi pour l'accomplissement de ces desseins vastes, profonds, éloignés, que les pages monumentales de Sainte-Hélène nous ont révélés; ces incomparables évènemens, ces magnifiques auspices, cette redoutable épée paternelle étendue sur le berceau du futur empereur, et qui semblait plus puissante que la fortune elle-même; cette mère, la plus noble femme d'Europe, et qu'on disait la plus douce des compagnes: tout cela ne s'était il rencontré que pour jeter dans le monde une existence frêle, souffrante, exilée, nourrie d'impuissans regrets et d'ambitions vaines!! Non, le peuple encore ne le croira pas. Il dira que le fils de Napoléon n'est pas mort.

Et pourtant elle n'est plus cette jeune et dernière victime de nos désastres de 1815. Le fils de Napoléon n'a vécu vingt ans que pour éprouver quel malheur c'est d'être désigné à son siècle, orphelin presque dès le berceau, pour soutenir et pour continuer une de ces renommées qui ont changé, en passant, la face du monde, et avec lesquelles le monde, peuples et rois, tout en les admirant, n'a pu vivre. Car cette France, qui tout entière aujourd'hui va donner des larmes au César inconnu qui meurt sous l'indigne nom de duc de Reichstadt, eût-elle volontiers fait les frais d'un second couronnement impérial qui ne dérogeât pas au premier! Était-elle disposée vraiment à se résumer, une seconde fois, tout entière dans une individualité colossale qui, d'une seule main, précipiterait toutes ses forces d'un bout du monde à l'autre, et tomberait peut-être encore, ne laissant autre chose après elle que les fers qui nous auraient enchaînés à ses grands projets, dont seule elle aurait eu le secret? Non, la France ne voulait pas d'un second Napoléon. C'est elle, elle seule, qui continuera le grand homme en tout ce que le grand homme avait entrepris de réalisable par les voies de la liberté.

Les *bruits d'empoisonnement* flatteront encore ici la douleur populaire: il faut s'y attendre, et cependant s'il est quelque chose de l'âme et surtout de la haute intelligence de son père, ce prince moissonné dans sa fleur, il a bien suffit pour le tuer, de son douloureux examen de lui même, de ses tristes méditations sur la fatalité qui lui commandait de reconquérir son nom de Napoléon par de grandes choses, et qui le réduisait en même temps à la désespérante impuissance d'une captivité illustre. Libre des perfides grandeurs dont la politique autrichienne l'avait entouré, que n'eût il pas osé avec son seul nom! N'eût-il fait que se jeter en aventurier à la queue d'un régiment français! Et il était condamné à devenir homme sous l'étiquette d'archiduc, sans pouvoir s'attacher au pays qui l'avait adopté, ni effacer entièrement son éducation autrichienne pour revenir au pays qu'il avait perdu!

Où se le figure à vingt ans tel que pouvait être son père; on dit qu'il avait ses yeux profonds, son front pâle et imposant, sa physionomie souffrante et inspirée. On dit qu'il avait compris de bonne heure ce qu'exigeait de lui un nom si grand, si accablant, et que d'opiniâtres travaux, favorises par des aptitudes supérieures avaient développé en lui une précocité, une hauteur de raison effrayantes pour ses surveillans. La révolution de juillet avait allumé dans son sein une fièvre d'activité qu'il ne pouvait satisfaire, et qui devait le dévorer rapidement: aussi son malaise fut il été croissant à mesure que les évènemens ont paru lui refuser cet aveu: que sans doute il avait rêvé aussitôt qu'il s'était connu.

Il suivait avec une sollicitude indicible le progrès de nos contestations intérieures; il méditait les grandes instructions politiques et militaires dictées à Sainte-Hélène par son père; et si son étonnante maturité l'élevait déjà comme on l'assure, à la hauteur de ces sublimes [illegible] vie, toute sa vie se consumait sans doute à [illegible] comment la France actuelle, la France qu'il [illegible]vait dans nos journaux, dans nos discours de [illegible]se, dans les adhésions données au gouvernement [illegible] août; comment, dis je, la France rajeunie [illegible]euve et procédurière, pouvait se rajuster à ce [illegible] France pleine d'élan, de grandes pensées [illegible] grands sacrifices, que Napoléon a décrite dans [illegible]émoires, et dont il s'était plu à prédire la rem[illegible] et la future grandeur.

Ne[illegible]rant nos quinze ans de restauration que comme [illegible]on comme une transition, lui aussi [illegible] être comment et quand serait [illegible] temps entre la France actuelle [illegible]ante il cherchait sa place, sa [illegible]évolution commencée et [illegible]voir tant de peine à [illegible]ans doute aussi sa [illegible]ien à faire pour [illegible]ns d'un c[illegible]popularité [illegible] le pen[illegible] des vieux [illegible]système si [illegible] France [illegible] même de [illegible]te répu[illegible] d'Athènes, [illegible]it demain [illegible] France que [illegible]ntinuer ce [illegible]s.....; et [illegible] d'extraordi[illegible] pas vivre; [illegible]se de l'âme des grands hommes. S'est-il trompé? Hélas! il le faut bien dire, au fils de Napoléon la France n'avait plus rien peut-être à offrir qu'une tombe. Destinée singulière d'être enchaîné par la renommée d'un de ses pères qu'on ne peut pas effacer, et d'être condamné à continuer religieusement ce père, à lui ressembler de tout point, ou à ne pas être! Telle était la fatalité attachée au grand nom qui vient de s'éteindre avec l'unique fils de Napoléon. La France pleurera sur cette mystérieuse existence qui ne s'est point accomplie et qui semblait de loin prédestinée à parcourir un glorieux orbite: l'astre est descendu sous l'horizon et ne se montrera plus. Sa courte appirition n'a marqué que comme une dernière douleur laissée par le grand homme après lui: aussi les deux existences se confondent, intéressent ou grandissent l'une par l'autre.

Un jour, la France reconnaissante enveloppera dans le manteau étoilé de Marengo les restes du prisonnier de Sainte-Hélène et du jeune captif de Schœnbrunn.

LE MEURTRE EN CHAISE DE POSTE.

Tout paraissait en désordre dans la chambre modeste d'Eugénie, et pourtant elle n'avait pas foulé son lit; mais assise sur un fauteuil auprès de la croisée, elle avait veillé jusqu'à ce qu'un sommeil plus fatigant encore que l'insomnie vînt accabler ses sens et sécher un moment ses yeux inondés de larmes....

Le jour reparut, et avec lui la rosée, le soleil, car c'était en été; mais Eugénie se remit à pleurer.

On frappa.

"Je viens te faire mes adieux, lui dit Edouard, en rentrant à la hâte. Il est déjà six heures, et à sept je dois....

—"O mon Dieu! et c'est pour moi que tu vas te faire tuer! Je t'en supplie! épargne tes jours; je ne veux pas la peine que tu les exposes...."

Edouard regardait machinalement son épée brillante au soleil;—puis la jeune fille si belle et si aimante.—La mort et la vie;—mais il détournait promptement ses yeux de cet ange qui lui avait fait chérir l'existence, et pour laquelle il allait tout à-l'heure tuer un homme ou rentrer lui-même au néant. C'est lorsqu'on est de sang-froid que le duel semble affreux; il faudrait, pour s'éviter les remords, se battre quand le soufflet est encore empreint sur la joue, avoir à son côté la rapière toujours prête à sortir du fourreau. Nos duels à nous sont symétriques: ils veulent un jour, une heure marquée, un certain nombre de témoins; puis le bon ton défend de laisser voir sur son visage autre chose que de l'impassibilité.

Mais Edouard était aussi ému que deux jours avant, au moment de la querelle. "Iolême Strogonoff! s'écrivait il, te traiter ainsi parce qu'il t'avait déplu, parce que tu avais refusé l'échange de tes caresses contre son or!.... et pourtant c'est bien beau l'opulence, les calèches, les diamans....

—"Je n'y ai jamais songé....

—"Vrai! tu dis vrai!.... répète-le.... je serai fier alors de *mourir pour toi qui sais si bien aimer....*"

Un long baiser suivit cet entretien, le dernier peut-être: mais l'heure inflexible sonnait au plus proche couvent.... il fallut partir....

Voilà une heure qu'elle pleure seule, quand deux hommes entrent chez elle.... "Venez vite, disent ils, votre amant est blessé à mort.... il demande à vous voir avant de mourir...." Elle descendit le front glacé....

On la fit monter dans une chaise de poste qui roula rapidement; mais la voiture, sortant de Paris, allait toujours..... Eugénie était toute stupéfaite.

Un homme, qui parut sur la route, fit arrêter et monta auprès d'Eugénie.... c'était un seigneur russe, Strogonoff.... Sa présence, cette longue course, tout s'explique aux yeux de la pauvre fille; c'était une ruse, une ruse infernale. Elle lit son sort dans les yeux de l'étranger, dans ce visage où se peint un amour effréné.

—"Et mon Edouard?

—"Sois tranquille, dit Strogonoff, il vivra.

—"*Dieu soit loué!* Où est-il?

—"Qu'importe? belle enfant.... Je vous donnerai des hochets qui vous en feraient oublier dix comme lui..... Allons toujours....

—"Lâche! où voulez-vous me traîner?.....

—"Dans mon pays qui sera le tien.... en Russie...

—"Non! non! Postillon, arrêtez!....

—"Postillon, va toujours.... plus vite! plus vite!"

Et le postillon claque ses chevaux, qui partirent au grand galop.

Edouard est avec les témoins au lieu du combat.... mais son rival ne vient pas.... le tems se passe.... Qui peut donc retenir ce Russe, si duelliste d'ordinaire? Un soupçon affreux passe dans l'esprit d'Edouard: il vole chez Eugenie; elle est partie avec plusieurs hommes, et en voiture. Plus de doute, la misérable a suivi son séducteur!....

Et il était son jouet! et ce duel n'avait d'autre but que d'enchaîner sa surveillance.... Damnation!

Ils ont sans doute pris la route de Russie.... En un instant il est à cheval; à chaque relai il s'informe et dépeint le comte; et, sur les indications qu'on lui donne, il reprit anime d'un espoir de vengeance toujours nouveau....

—Et Eugénie?.... Il n'est pas de mots pour peindre sa terreur, sa résistance contre le ravisseur, que chaque secousse de la voiture rapprochait d'elle, qui employait tour à-tour le langage de la séduction et celui de l'autorite, et qui seul avec elle, au fond d'une chaise de poste rapide comme le vent, avait oublié le monde entier....

Déjà Eugénie sent ses forces faiblir, l'audace de Strogonoff en a augmenté.... La jeune fille est à genoux, lui demandant merci.... Vains efforts! il ne l'entend pas, ou ne veut pas l'entendre.... Il s'approche....elle recule pleine d'effroi, et, en s'adossant à un coin, elle heurte des pistolets qui étaient placés dans une poche de la voiture, elle en saisit un....

—"N'approchez pas, dit-elle, ou je vous tue et je me tue après....

Et il riait, et il lui serrait la taille.... Elle se dégagea et le coup partit... Strogonoff roula mourant à ses pieds et les serra fortement dans les convulsions...

Le postillon arrêta... Un jeune homme qui passait à cheval avait entendu ce bruit: il ouvrit la portière....

—"Eugénie! grand Dieu!

—"Edouard!.... embrasse-moi... Le voilà mort!...

—"Malheureusement!...

—"C'est pour toi!...

—"Mais l'échafaud!...

—"Sois tranquille... il reste un second pistolet... je le savais bien...."

Et, prompte comme la pensée, elle se tua.

LE GUETTEUR.

REVUE DES TRIBUNAUX.

Le faux curé.—O vanité des vanités! un élève au grand séminaire d'Evreux, doué de quelque esprit, et plein d'ambition, attendait depuis long temps avec impatience sa promotion aux ordres sacrés; chaque fois il était ajourné. A Pâques de cette année, une nouvelle ordination eut lieu: et Lejeune (c'est le nom de notre séminariste), malgré ses instantes réclamations *n'y fut point admis. Pour cette fois il n'y tint plus.* "Quoi, dit il, tant d'autres qui, sans vanité, ne valent pas, pourront se prélasser dans la chaire et sur l'autel, dire la messe, sermoner leurs ouailles, être bien nourris, bien vêtus, bien chaussés, aller à droite, à gauche, respirer en liberté l'air des champs, être partout accueillis chapeau bas, et moi, pauvre hère, qui ai comme eux fait mes humanités et ma theologie, je resterai continuellement enfermé dans ce maudit cloître de séminaire, éternellement sous la férule d'un professeur? Non! non, je sais dire la messe et je la dirai; je sais prêcher et je prêcherai; je sais confesser et je confesserai...." Ce qui fut dit fut fait. Lejeune profite d'un jour de récréation, prend sa soutane, son surplis, son chapeau à trois cornes, sort le matin du séminaire, et se garde bien d'y rentrer le soir. Il ne s'agissait plus que de trouver une église veuve de son curé pour y prendre place. Lejeune, confiant dans la Providence, dirige ses pas à l'aventure; mais, tout en cheminant, il réfléchit qu'un curé ne peut se passer de servante;

Il ne peut rester seul du matin jusqu'au soir;
Un curé ne peut en personne
Ouvrir la porte quand on sonne,
Mettre son pot au feu, raccommoder ses bas,
Brosser son haut de chausse et blanchir ses rabats.

il s'informe donc, et en trouve une *jeune et gentille* qu'il loue 50 écus par an. Voilà une compagne de voyage. Il allait, disait-il, à Cerquigny, commune assez éloignée; la nuit surprend les voyageurs, on couche à l'auberge; mais le lendemain matin voilà que l'inconstant abbé prétend que sa servante ne peut faire son affaire, qu'il y a incompatibilité d'humeur; bref, il la renvoie avec 3 francs d'indemnité.

Notre séminariste, au lieu d'aller à Cerquigny, fait un demi-tour, et arrive tout droit à Tournedos, commune qui n'est qu'à trois lieues de distance d'Evreux. Il s'annonce au maire sous le nom de Lefèbre, il dit que Monseigneur l'a nommé curé de la commune: le maire le fait dîner, le loge chez lui, le reçoit de son mieux, on va voir l'église, on visite les notabilités du lieu et les confrères des environs. L'unique chantre *tressaille de joie et d'orgueil en apprenant* que désormais sa voix ronflante pourra, sans craindre de rivale, faire retentir les voûtes de l'église. Le dimanche venu, notre curé dit la messe, fait des sermons superbes,

Chante des oremus, fait des processions,
Et répand à grands flots les bénédictions.

Le chantre crie à s'égosiller, tout le monde est ravi! Le lendemain on fait en grande pompe la procession des Rogations, le curé reçoit de l'argent pour dire des messes de *requiem*, pour des recommandations au prône et pour des inhumations.

Monsieur le mort, laissez-le faire,
Il vous en donnera de toutes les façons,
Il ne s'agit que du salaire.

Tout allait à merveille, lorsque M. le juge d'instruction, venant à être instruit de ce qui se passait, lança contre lui un mandat d'arret.

Le pauvre curé comparaissait le 5 juillet devant le tribunal de police correctionnelle d'Evreux, sous la double prévention d'usurpation de fonctions publiques et d'escroquerie. Il est assis sur le banc des prévenus, à côté de mandians et de vagabonds; il a déposé l'habit ecclésiastique; il paraît âgé de vingt-cinq à vingt-six ans; il enfonce sa tête dans ses épaules, baisse les yeux, tient constamment les mains jointes; sa figure est immobile et sans expression, il a l'air tout-à fait contrit et humilié, on voit qu'il est accablé sous le poids de la honte.

Cinq témoins sont entendus; deux déposent des faits relatifs à la location et au congé de la servante.

Le maire entendu a déposé entre autres choses que Lejeune allait souvent où il y avait des blanchisseuses et des couturières; et puis, qu'il venait des propos assez *drôles*.

Ah! pour être dévôt, on n'en est pas moins homme!
Et lorsqu'on vient à voir de celestes appas,
Un cœur se laisse prendre et ne raisonne pas.

Le chantre *unique* a déposé à peu près dans le même sens que M. le maire, ajoutant que le lendemain de la procession des Rogations, M. le curé lui dû à son retour qu'on lui faisait maigre chère, qu'on devait lui donner du vin et des gâteaux, etc.

La prévention a été soutenue par M. Justin, substitut.

Me. Avril, chargé de la défense de Lejeune, a plaidé en fait que cet individu était en état de démence au moment où les faits se sont passés; en droit il a soutenu que l'article 258 du Code pénal ne s'applique qu'à l'usurpation de fonctions civiles ou militaires, et non à l'usurpation de fonctions purement ecclésiastiques.

Ces moyens ont été accueillis par le tribunal, et le rusé séminariste a été acquitté; mais on ne dit pas s'il sera réinstallé dans sa cure. *(Le voleur.)*

☞ Nous sommes autorisés à offrir les paris suivants:

$200 que JACKSON aura l'Etat;
200 qu'il aura **100** voix de majorité;
200 qu'il aura **200** voix de majorité;
200 qu'il aura **300** voix de majorité;
200 qu'il aura **400** voix de majorité;
200 qu'il aura **500** voix de majorité;
200 qu'il aura **600** voix de majority;
200 qu'il aura **700** voix de majorité;

ET DE PLUS, **$500**

qu'il aura la majorité dans la paroisse d'Orléans.

M. BAYON.

Les clayistes anti-maçons ont exalté et chanté au-delà de toute mesure le resultat des élections des districts de Philadelphie—Tous les Grecs n'habitent pas Corinthe.—Philadelphie n'est pas la Pennsylvanie—et pour affermir mon opinion sur ce point, j'offre de parier **SIX CENTS PIASTRES**, que le vote electoral de la Pennsylvanie sera donné à Andrew Jackson.—L'argent sera déposé entre les mains de tout *gentleman* qui pourra convenir aux deux parties.

UN YANKEE.

P. S. L'argent sera prêt, en s'adressant au bureau de l'*Abeille*.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDITIÉS.

Brick Elvira, Grace, Liverpool, W G Howes.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Huntress, des passes, ayant mis en mer le navire Augusta—il a amené dans le port le navire Lotus et la goel Milo.

Bateau de remorque Champion, ayant mis en mer le navire Cincinnati—il a amené dans le port le navire Archer. Il est parti de la passe du S. O. hier à 11 heures du matin: le brick Emery et les barques Bellona et Adelaïde étaient en dedans de la barre.

Navire paquebot Archer, Cole, de Philadelphie, à Ths. Toby, avec un chargement assorti. (Pour les noms des consignataires, voyez la page anglaise.)

Navire paquebot Lotus, Watts, de N. York.

Goel. Milo, Love, Barbades.

Bateau à vapeur Volant, Turner, de Louisville, avec un chargement assorti.

Bateau à vapeur Planet, Ginn, du Fort Adams, avec coton.

Bateau à vapeur Walter Scott, Bradish, de Vicksburg, avec du coton.

Bateau à vapeur Beaver, Swain, de Vicksburg.

LISTE GENERALE

Des bâtimens en charge pour la Nouvelle-Orléans.

A New-York:

Navire Saratoga, Mashall, partant le 10 oct.
Navire Marengo, Wood, devant partir le 12 oct.
Navire Illinois, Bunker, parti le 1er. octobre.
Navire Natchez, Reed, partant le 7 octobre.
Navire George Clinton, Woodhouse, parti le 1er. oct.
Navire Robert Morris, Dyer, partant le 4 octobre.
Navire Hanover, Mansfield, expédié le 22 septembre.
Brick Trent, Cornell, parti le 2 oct.
Brick Emery, Marshall, expédié le 11 septembre.
Brick New-Packet, Bedford, partant le 1er. oct.

A Boston:

Navire Mozart, Glover, expédié le 20 septembre.
Navire Boreas, Babbidge, partant le 1er. octobre.
Navire Margaret-Forbes, Hall, partant le 1er. octobre.
Brick Motion, Rogers, expédié le 19 septembre.
Brick George-Ryan, Bangs, expédié le 15 septembre.

A Philadelphie:

Navire Chandler-Price, Mathieu, parti le 2 oct.
Brick Ann & Leah, Goldsmith, parti le 1er. oct.

A New-Bedford.

Navire Amethyst, Fisher, expédié le 4 sept.

A Newport.

Goel Clito, Tanner, expédiée le 23 sept.

A Baltimore.

Goël. Mexican, Almeida, partant le 4 octobre.
Brick Milton, Pearce, expédiée le 26 septembre.
Brick Bourne, Benthall

A Providence:

Goelette Experiment, Hunt, expédiée le 22 septembre.

A Liverpool.

Navire Eleanor, Child, parti le 25 août.
Navire Grecian, Prince.
Navire Home, Mitchell.
Navire Jane, Ritchie.
Navire Prince-Regent.
Brick Agenora [maintenant en rivière]
Brick Bellona, Hutchinson, parti le 14 août. (en rivière)
Brick Harriet, Gardiner.
Brick Donald, Leuthian, via Laguaira.
Brick Adelaide, James, parti le 14 août. (en rivière)

A Bordeaux

Navire Missouri, Birkett.
Navire Nescopec, 20 août.

A Nantes:

Navire Trident, partant le 15 août.
Brick Cecilia, partant le 15 septembre.

Au Havre

Navire Bolivar, Welsh, partant le 10 sept.
Navire Newport, Crossmann, parti le 17 août.
Navire Dublin Packet, M'Pherson, partant le 1er. sept.
Navire Hewes, partant dans le courant de septembre.
Navire Siroc, ——, partant le 1er. septembre.
Navire John Hale, Crowell, do.
Navire Crescent, Rodgers, do.
Navire Clarissa. Andrew, do.
Navire Olympia, Hammond, do.

A Gibraltar:

Navire Wm. Gray,

A Vera-Cruz:

Goëlette Oscar, devant partir dans le courant d'octobre.

LE soussigné prévient ses amis et le public qu'à partir de ce jour, indépendamment des collections qu'il fait depuis quelque tems, qu'il entreprendra le courtage dans toutes ses branches. Il saisit cette occasion pour remercier les personnes qui, jusqu'à ce moment, ont bien voulu l'encourager, et leur assurer qu'il fera toujours tous ses efforts pour mériter la continuation de leur patronage.

Il prie ceux qui pourront avoir besoin de lui de s'adresser chez MM. M. J. Romain & Co., et Lauraine, vis-à-vis la place d'armes, No. 33, ou, chez lui, rue Perdido entre Philippa et Cirque, No. 105, faubourg Ste Marie.

17 oct-6 E. VALMOUR MATHIEU.

AVIS.

TOUTES les personnes qui pourraient avoir des droits à exercer, de quelque nature qu'ils puissent être, envers la succession vacante de feu Jean Mongène, natif de Saintonge, province de France, décédé en cette ville le 15 fevrier 1832, sont sommées de s'adresser dans le plus court délai au soussigné, à son domicile, rue St. Pierre, No. 187, ou au cabinet de Mr. A. Grailhe, son avocat, rue de Chartres, No. 161.

ANE LOSE,
Curateur à la succession vacante de feu Jean Mongène. 17 oct- 3

A VENDRE

Une maison en bois, de quatre chambres, cabinets, cuisine &c., situées rue des Remparts, entre Conti et St. Louis, sur un terrain de 24 pieds de face sur 120 de profondeur. S'adresser à H. D. Peire, maison de la Bourse, No. 50, rue St. Louis.

17 oct—3

POUR MANCHESTER (YAZOO.)

Vicksburgh, Grand-Gulfe, Rodney, Natchez, et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur WOODMAN, capt. J. Barck, est maintenant en chargement, et partira sans délai. Le Woodsman est un petit bateau du premier ordre, et comme il ne tire que très peu d'eau il est probable qu'il pourra remonter sans difficulté la rivière Yazoo jusqu'à Manchester. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, où à FOSTER & HUTTON,
15 oct. Rue du Canal, No. 77.

POUR VERA CRUZ.

La goëlette WM. A. TURNER, capt. ——, ayant une partie de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à [9 oct-3] SIMON CUCULLU.

POUR TAMPICO.

La goëlette EXPRESS, capitaine J. J. Nartigue, partira positivement quatre jours après l'arrivée de la goëlette *Emperor*. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Nartigue, ou aux soussignés. SIMON CUCULLU,
9 oct—6 J. DUFOUR & DESBOIS.

POUR NEW YORK.

Le brick paquebot SWAN, capt. SNELL, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à SAML. P. MORGAN & CO.
6 oct rue du Camp, No. 43.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et cité de la Nouvelle Orléans. Je certifie que le 1er. d'octobre 1832, jugement a été entré, en cette cour, dans le procès de Marie Belle Dupuy épouse de V Lesassier, contre Vincent Lesassier, son mari, dans les termes suivans, savoir:—*Marie Belle Dupuy, épouse de Lesassier* contre *Vincent Lessassier son mari.*—No. 6310.—Sur motion de Mr. A. Morphy, avocat de la demanderesse, et après l'inspection des pièces, la cour étant convaincue que les sommations et notifications voulues par la loi avaient été servies régulièrement, chaque mois, il est ordonné et décrété que les parties soient séparées de corps et de biens, et que le défendeur paye les frais du procès.

Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1832.
Signé CHARLES MAURIAN, juge.
Jugement enrégistré,
Régistre C. page 60.
Montant du jugement
Montant des frais $32 62½
Frais du Shériff 4 00

$32 62½

Lesquels frais montent à la somme de trente deux piastres et 62½ exclusivement des frais du shériff.

En foi de quoi j'ai requis le présent et j'ai apposé le sceau de la dite cour, à la cité de la Nlle. Orléans, le 16 octobre, de l'an de notre seigneur 1832, et la 57me. de l'indépendance des Etats Unis.

17 oct-3 FRED. BUISSON, dép. greff

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Samedi, 20 du courant, à 4 heures de l'après-midi, j'exposerai en vente sur le chemin du Bayou, près la maison Clark, 4 charrettes, appartenant à la succession de feu Louis Lainé.

Conditions: comptant. Par ordre de la Cour.
17 oct MARTIN B